Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 3 (1867)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE 15 SEPTEMBRE 1867

3e année. N° 18.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 30 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace.
Les lettres et envois doivent être affranchis.
Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.
Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey, gérant de l'*EDUCATEUR, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. *le professeur Daguet*, à *Neuchâtel*.

SOMMAIRE. Coup d'œil sur l'exposition universelle. — Correspondance sur l'Intuition (de M. de Guimps). — Les Jardins d'enfants. — Rectifications. — Circulaire du Comité cantonal vaudois, — Chronique scolaire.

COUP-D'ŒIL SUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE

A quelque opinion politique ou à quelque tendance sociale qu'on appartienne, il n'y a qu'une voix sur l'importance et la grandeur de l'Exposition qui a lieu à Paris cette année. C'est un des plus grands faits de l'histoire contemporaine; c'est aussi un événement immense dans les annales de l'esprit humain et de l'industrie humaine. A moins d'avoir vu et en quelque sorte expérimenté soi-même le nombre, la variété, la richesse, la perfection des objets réunis, étalés, condensés et quelquefois entassés dans les galeries et dans les parcs de l'Exposition, on ne peut se faire une idée juste de la puissance et

de la fécondité du génie productif et inventif de la civilisation de notre époque. C'est au point qu'à la vue de tant de merveilles, l'esprit reste comme stupéfait et pour ainsi dire accablé sous le poids de son admiration et des impressions qui l'assaillent de toutes parts.

Les organisateurs de l'Exposition universelle de 1867 ont cru devoir faire comme essai une part aux productions qui ont pour but l'amélioration morale et intellectuelle de l'humanité, à l'éducation populaire en un mot. La 10e classe a été consacrée à cette catégorie des objets de l'Exposition. C'était une grande et noble idée, digne de la haute pensée qui a présidé à la distribution et à l'arrangement de ce monde des œuvres de l'homme, de ce *Cosmos intuitif* qui figure la cité terrestre. Mais tous ceux aussi qui ont visité l'exposition scolaire en conviendront sans peine avec nous : cette partie de l'Exposition, quoique fort intéressante, n'est pas une des plus riches et offre des lacunes regrettables. Sans entrer pour le moment dans les détails, nous dirons que la France seule est véritablement représentée à l'Exposition scolaire.

Tous les autres pays, même la Prusse qui a cependant envoyé un contingent très remarquable, ne sont représentés à l'Exposition que d'une manière incomplète et qui ne peut donner la mesure exacte de leurs forces, de leur activité, de l'ensemble de leurs productions et de leur action dans la sphère de l'éducation populaire. Plusieurs peuples ou gouvernements semblent même n'avoir pas compris la question, et l'on est tout étonné de voir figurer à côté des objets et des travaux appartenant réellement à l'instruction populaire, des ouvrages qui n'y ont aucun rapport et qui rentreraient soit dans la collection des ouvrages bibliographiques, soit dans la catégorie des curiosités naturelles, ou bien encore dans le domaine archéologique.

En général dans une exposition scolaire on s'attend à voir exhiber par chaque peuple les objets, ouvrages et appareils en usage dans les écoles de ce peuple et propres par conséquent à donner une idée caractéristique de son degré de culture, d'avancement. Mais si aux moyens d'enseignement réellement appliqués dans un pays, la volonté privée de quelques hommes joint ou substitue des spécimens d'objets, d'appareils encore à l'état d'invention, mais qu'on propose

à l'examen ou à l'initiative, il serait utile d'en prévenir le public que l'amalgame pourrait induire en erreur. Les visiteurs de l'exposition scolaire ont eu l'occasion de constater dans plusieurs pays et même dans des pays très-avancés l'absence de cette distinction nécessaire et fondamentale.

L'industrie privée, la spéculation, qu'on est sûr de retrouver partout où il y a trace d'homme, a naturellement aussi fait invasion dans le domaine pédagogique, et plus d'une fois au lieu d'une représentation largement conçue, ordonnée d'après un plan systématique, classée dans l'ordre naturel qui résulterait des données de la science et de l'art, c'est tout simplement une exhibition d'éditeurs, calculée principalement, exclusivement même dans un intérêt mercantile. Cette disposition sans doute n'empêche pas l'étude des produits scolaires pas plus qu'elle n'en altère l'économie intellectuelle aux yeux de qui sait aller au fond des choses. Mais elle n'en constitue pas moins un grand inconvénient et un vice réel, parce qu'elle ôte à l'exposition scolaire son caractère de dignité et tend à faire prendre le caractère de spéculation et d'industrie privée à une œuvre collective qui doit au contraire porter le pur cachet de l'activité générale d'un peuple.

Le caractère utilitaire et mercantile se retrouvent, nous en convenons, dans la plupart des objets de l'Exposition, même dans les œuvres d'art, comme les tableaux, dont quelques-uns portent l'étiquette *vendu*, ce qui indique entr'autres que les autres ne le sont pas encore. Un livre, un globe peut se vendre comme un tableau, mais l'exposition scolaire ne saurait participer de la boutique sans perdre non-seulement son prestige mais son utilité même, puisque l'ordre systématique, le seul qui puisse présenter un avantage véritable et donner une idée vraie de l'ensemble du tout, se trouve détruit par là même.

Quelques nations, la Prusse, par exemple, ont eu l'heureuse idée de placer à côté de *leurs écoles* des hommes capables d'en expliquer la théorie, d'en discuter contradictoirement les divers côtés et dont le savoir bibliographique ne se bornât pas à l'indication sommaire des objets et des ouvrages qui forment la matière de l'Exposition. Ces nations ont compris le véritable sens d'une exposition dont le résultat le plus heureux consiste dans l'échange des idées, des mé-

thodes, leur comparaison au point de vue de la science et de l'expérience.

D'autres, par des raisons d'économie ou autres, se sont bornées à y mettre des surveillants ou des employés quelconques, simples conservateurs ou gardiens, mais non interprètes des trésors confiés à leur vigilance.

Ces réserves faites, l'exposition scolaire des divers pays ne laisse pas d'avoir un grand intérêt, d'offrir un sujet d'information considérable sur l'état de l'instruction populaire en Europe et en Amérique et partant un sujet d'instruction et de méditation, non seulement aux hommes d'écoles, mais à tous ceux qui s'occupent à un titre quelconque d'instruction et d'éducation populaires.

Un rapport général sur l'Exposition paraîtra, comme on sait, par les soins du comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande. Tous les délégués nommés par les gouvernements ou les sections cantonales de Vaud, Neuchâtel et Berne (Jura bernois), ainsi que ceux qu'avait désignés le comité central de la Société romande lui-même, concourront à l'élaboration de ce rapport général, dont la publication demandera cependant un certain laps de temps, puisqu'il doit reposer d'une part sur les observations de chacun des délégués et de l'autre former comme la résultante de leurs jugements respectifs et de l'ensemble de leurs vues sur la valeur pédagogique de l'Exposition de 1867. En attendant ce rapport, quelques mots sur la mission des délégués seront ici à leur place.

La délégation, composée de MM. Daguet, professeur à l'académie de Neuchâtel, comme président, Chappuis-Vuichoud, député, à Lausanne, président actuel de la société, Maillard, instituteur au collége-école moyenne de Nyon, Favre, professeur à l'académie de Neuchâtel, Biolley, instituteur à Neuchâtel, Fromaigeat, inspecteur des écoles du Jura bernois, Guerne, instituteur à Bienne, Paroz, directeur de l'école normale de Grandchamp, et Sandoz, professeur et ancien directeur des écoles municipales de Neuchâtel, s'est rendue à Paris, comme nous l'avons déjà annoncé, dans la seconde quinzaine d'août.

La durée du séjour des délégués à Paris a varié de 8 à 15 jours, suivant les circonstances personnelles de chacun d'eux. Ce temps a été consacré à l'étude soit de l'exposition scolaire de la France, or-

ganisée par les soins du ministère de l'instruction publique dans un appartement de ce ministère, rue St-Germain de Grenelle, soit aux expositions des divers pays qui se trouvaient à l'exposition universelle du Champ-de-Mars et dans les annexes de cette exposition. Quelques heures ont été consacrées à assister aux conférences des instituteurs français, qui se donnaient à la Sorbonne. Les délégués suisses ont été admis à s'y faire entendre, et les vifs applaudissements dont on a couvert leurs paroles, ainsi qur les jugements qu'en ont portés les journaux scolaires et autres, prouvent qu'ils n'ont pas fait déshonneur à la mission qui leur avait été conférée.

Nous constatons encore avec plaisir et reconnaissance que soit le Conseil fédéral, soit nos représentants à Paris: chancellerie de la légation suisse (M. le ministre était en congé) et commissariat suisse de l'Exposition, ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour faciliter à la délégation l'accomplissement de sa tâche. Voici, du reste, la lettre de recommandation que le Conseil fédéral avait eu la bienveillance de lui remettre :

Berne, le 12 août 1867.

Le Conseil fédéral suisse au ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à Paris.

Monsieur le ministre,

La *Société des instituteurs de la Suisse romande* ayant décidé, dans son assemblée générale tenue à Fribourg le 6 août 1866, de déléguer quelques-uns de ses membres à Paris dans le but de visiter la partie de l'Exposition universelle concernant la pédagogie, les méthodes d'enseignement et les productions scolaires, et de publier un rapport sur cette visite, nous nous faisons un véritable plaisir, sur la demande qui nous en a été adressée par M. Chappuis-Vuichoud, président du comité directeur de la Société susnommée, de vous recommander ces délégués, que M. Chappuis-Vuichoud aura l'honneur de vous présenter.

Veuillez, Monsieur le ministre, faciliter à ces Messieurs l'accès de l'Exposition en général et celui de la partie qu'ils se proposent de visiter en particulier, en un mot, contribuer, autant qu'il dépend de vous, à la réalisation du noble but de leur voyage à Paris et à l'accomplissement de la belle mission qui leur a été confiée, et recevez, avec nos remerciements de

ce que vous ferez en leur faveur, l'assurance renouvelée de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil fédéral :

Le président de la Confédération,

C. FORNEROD.

Le chancelier de la Confédération,

Schiess.

Quant aux résultats pratiques, ainsi qu'aux discours prononcés par les délégués, nous ne pouvons que renvoyer au rapport de la délégation, lequel paraîtra en novembre. A. D.

NB. MM. les délégués sont priés de faire parvenir leurs rapports au rapporteur général pour le 15 octobre.

Correspondance sur l'Intuition.

Yverdon, le 5 septembre 1867.

Monsieur le rédacteur,

Le n° du 15 août de votre intéressant et estimable journal contient un article sur l'intuition, publié par M. Völter dans l'*encyclopédie pédagogique* de Schmid.

Vous avez jugé nécessaire de le faire suivre de la critique donnée par la *Schweitzerische Schulzeitung*, puis d'y ajouter quelques réflexions très sages. Malgré ces précautions, je crains que cette lecture ne laisse dans les esprits une idée peu juste de la méthode intuitive de Pestalozzi. Permettez-moi donc de protester ; je le dois à la vérité, comme à la mémoire du maître vénéré qui est notre bienfaiteur à tous.

L'intuition, que Pestalozzi appelait *Auschauung*, est le pouvoir naturel que nous avons d'acquérir directement, par notre propre expérience, des idées claires et solides. C'est par le témoignage de ses sens que l'enfant au berceau acquiert des idées intuitives sur le monde matériel ; c'est par le témoignage de son sens moral qu'il acquiert des idées intuitives sur le monde moral. Dans l'une de ces sphères, comme dans l'autre, est la mère qui est son premier et son meilleur instituteur. C'est donc aux mères que Pestalozzi adresse ses premiers conseils.

Il les conjure de profiter des admirables dispositions du petit enfant, de son activité incessante, de sa curiosité, de son désir de voir, de toucher, de connaître, d'expérimenter, de sa constance à répéter vingt fois le même jeu, le même exercice, non-seulement pour lui faire bien exa-

miner et bien connaître tout ce qui est à la portée de ses investigations, mais encore et surtout pour développer et perfectionner en lui ce que Pestalozzi appelle *la force d'intuition* (die Auschauungskraft), c'est-à-dire le pouvoir, le talent, l'habitude d'observer bien, d'une manière complète, avec une attention soutenue et avec fruit. Car cette disposition est précisément ce qui fait, dans toute position donnée, l'homme instruit, capable, utile à lui-même et à ses semblables.

D'après Pestalozzi, ces exercices d'intuition doivent, dès l'origine, être intimément liés aux exercices de langage; et il n'en peut pas être autrement. En effet, il faut que l'enfant exprime par la parole chacune de ses observations, afin de leur donner une forme qui se grave dans sa mémoire et qui permette à son maître de les apprécier, de les rectifier au besoin; et, pour qu'il apprenne bien à parler, il faut aussi qu'il s'exerce à exprimer sa propre pensée, les résultats de sa propre observation.

Pestalozzi appliquait les exercices d'intuition et de langage, d'abord à l'étude de tous les objets qui entourent le petit enfant, puis aux diverses connaissances que l'école a mission de répandre, spécialement aux éléments de l'histoire naturelle, de la géographie, de la science des nombres et de celle des formes ; mais il ne les considérait pas comme formant une *branche particulière d'enseignement*; et si quelque part on fait des *cours d'intuition*, Pestalozzi en est bien innocent.

Innombrables et infiniment variés sont les objets que la nature et la vie sociale offrent à l'attention de l'enfant. Aussi, pour éviter à la fois la confusion, la superficialité et l'exclusisme, il importe de soumettre les exercices d'intuition à un certain ordre, ensorte que les premiers servent à l'intelligence de ceux qui doivent suivre, et que dans ce vaste champ d'exploration aucune partie essentielle ne reste entièrement négligée, aucune n'absorbe trop de temps au détriment des autres.

C'est pour établir cet ordre, que Pestalozzi a cherché le point de départ le plus simple, le plus naturel, le plus à la portée des mères dans toutes les conditions possibles. Il l'a trouvé dans le corps même de l'enfant; il conseille à la mère de lui apprendre à en connaître et à en nommer les diverses parties, en profitant pour cet exercice du moment où elle le lave. On voit par ce détail que Pestalozzi, quand il indiquait son point de départ naturel pour l'instruction de l'enfant, ne songeait point du tout à l'école, et surtout qu'il était bien loin de demander à l'instituteur primaire quelque chose qui ressemblât le moins du monde à des leçons d'anatomie.

Les exercices d'intuition et de langage, pour l'enfant de nos écoles, ne peuvent décidément pas être les mêmes que pour celui qui bégaie ses

premiers mots ; les positions sont trop différentes sous tous les rapports. Néanmoins ces exercices sont nécessaires jusqu'à ce que l'enfant sache à la fois bien observer et exprimer clairement dans un langage correct le résultat de ses observations.

Si nos enfants étaient tous bien préparés, tous également préparés dans la maison paternelle pendant leurs premières années, alors l'école n'aurait qu'à poursuivre l'œuvre commencée, et son point de départ serait tout trouvé. Mais il n'en est pas ainsi ; il faut que l'instituteur sonde en quelque sorte l'intelligence des élèves qui lui sont confiés, pour y trouver une base solide à ses enseignements ; voilà pourquoi il n'est pas possible d'indiquer, pour les exercices de nos écoles primaires, un point de départ fixe et absolu.

Cependant, ce point de départ sera toujours dans ce qui est près de l'enfant et qu'il peut voir et toucher, et non point dans ce qui est loin de lui et qu'on ne peut lui faire connaître que par des images ou des descriptions ; il sera toujours dans les choses qui intéressent sa vie réelle, sa vie actuelle, sa vie de tous les jours, et non point dans celles qui ne lui offrent qu'un intérêt de curiosité spéculative, et auxquelles il n'aura plus l'occasion de penser dès qu'il aura quitté la salle d'école.

C'est la vie qui éduque (das Leben bildet), a dit Pestalozzi, et cette importante vérité pédagogique n'est encore que trop méconnue. Oui, c'est la vie elle-même, la vie réelle, la vie de tous les instants, qui forme à la fois le corps, le cœur et l'esprit. L'école n'est bonne et salutaire qu'autant qu'elle s'y associe par une heureuse influence. Et pour que la leçon de l'école primaire contribue efficacement à cette œuvre éducative, il faut qu'elle ne soit point dans la vie un hors d'œuvre, un monde à part, un épisode sans liaison avec tout le reste.

Voilà pourquoi les objets des premiers exercices d'intuition à l'école primaire doivent être pris dans la vie ordinaire de l'enfant, dans ses besoins, ses occupations, ses plaisirs et ses devoirs de chaque jour.

On objecte que de pareils objets sont déjà parfaitement connus de l'enfant, qu'ils lui sont devenus indifférents et ne peuvent plus exciter son intérêt et sa curiosité. C'est là une monstrueuse et inconcevable erreur, qui se trouve réfutée par l'expérience de tous ceux qui ont essayé d'instruire un petit enfant par les exercices d'intuition.

D'abord il n'est pas exact de dire que l'enfant connaisse bien les objets qui l'entourent ; ce n'est pas même vrai pour un très grand nombre d'hommes faits, lesquels touchent à chaque instant mille merveilles de la nature ou de l'art, sans rien voir, sans rien comprendre et sans rien ad-

mirer, et jouissent chaque jour sans gratitude des bienfaits les plus précieux.

Puis l'enfant ne reste indifférent à la vue des mêmes objets, à la répétition des mêmes faits, que lorsque ceux-ci n'apportent aucune idée nouvelle à son esprit, aucun élément nouveau à son activité, aucune augmentation de puissance pour l'humble rôle qu'il joue déjà dans le sein de sa famille; tandis qu'il en est tout autrement si ces objets et ces faits, soumis avec suite et avec intelligence à ses investigations, lui font faire chaque jour, avec l'aide de son maître, de nouvelles découvertes dans le monde qui l'entoure, de nouvelles acquisitions pour la vie active à laquelle Dieu l'a appelé.

Je plains ceux qui ne voient que des banalités dans les intérêts journaliers de la vie domestique et qui n'y savent pas distinguer les premiers éléments des plus hautes vertus et des plus nobles aspirations. Je plains l'instituer qui croit que pour intéresser l'enfant, pour lui donner des connaissances utiles, pour exciter sa curiosité et son attention, il faut aller chercher, par delà les mers ou par delà les siècles, des scènes dans lesquelles tout lui soit inconnu. Je plains surtout celui qui n'a pas su, ou qui n'a pas voulu, comprendre, dans son œuvre de développement, les intuitions morales sans lesquelles il n'y a pas de véritable éducation; celui qui ne voit pas que toute l'instruction d'un enfant, toute son intelligence, tout son savoir-faire sont sans valeur, si l'on a laissé sans vie dans son âme les plus précieuses, les plus saintes facultés de la nature humaine : l'amour et la foi.

Dans tout ce qui précède, je n'ai fait que résumer fidèlement les idées de Pestalozzi sur l'intuition, telles qu'elles ressortent de sa pratique et de ses écrits. Cependant, il faut bien le reconnaître, sa longue carrière pédagogique n'a point été exempte de tâtonnements, et même d'erreurs momentanées, franchement reconnues et condamnées par lui-même; de sorte qu'en y puisant au hasard, on risquerait un faux jugement.

A ceux qui ne peuvent tout lire, et qui désirent bien connaître la pensée de Pestalozzi sur l'intuition, je conseillerais de parcourir le dernier ouvrage de sa vieillesse, le *Chant du cygne* (der Schwanengesang). Là, ayant perdu ses dernières illusions, libre d'influences étrangères, sur le seuil de l'éternité, il recommande encore aux amis de l'humanité l'idée à laquelle il s'était dévoué.

L'absence de toute division dans ce livre de 400 pages, quelques répétitions et quelques longueurs, bien excusables chez un octogénaire, en rendent parfois la lecture pénible. Mais on y jouit du magnifique spectacle

d'un grand caractère : L'homme qui s'est sacrifié pour le bonheur de ses semblables va descendre dans la tombe, après avoir vu la ruine de toutes ses entreprises, de toutes ses espérances, et il n'a rien perdu de sa foi en la force de la vérité, et il ne se plaint de personne, et il n'attribue qu'à ses propres fautes les malheurs qui l'ont accablé.

Veuillez, Monsieur le rédacteur, excuser la longueur de cette lettre, et agréer l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement.

R. DE GUIMPS.

Observation. Nous sommes heureux que l'article traduit de Völter nous ait valu les lignes remarquables qu'on vient de lire et la concluante apologie qu'elles contiennent de la méthode intuitive de Pestalozzi. Un de nos plus pressants désirs depuis la création de l'*Educateur*, c'était de voir s'associer à nos travaux l'éminent disciple de Pestalozzi, le savant auteur de la *Philosophie de l'Education.* Ce vœu reçoit un commencement de réalisation par la communication qu'a bien voulu nous faire M. le baron de Guimps et dont l'importance nous eût engagé à la faire paraître comme article de fond en tête de notre journal, si nous n'avions cru devoir respecter la forme épistolaire que lui a donnée l'illustre écrivain. Quant à la question elle-même, nous pensons que tout en demeurant fidèle à la tradition pestalozzienne parce qu'elle est plus conforme que l'autre à la nature, à la raison et à l'expérience, il y a quelque chose à prendre aussi dans la méthode de Völter. Par les extraits que nous avons donnés et par la lettre de M. de Guimps, l'instituteur est en position de se prononcer et de faire un choix entre les deux méthodes. La discussion, au reste, est ouverte sur cette question importante comme sur toute autre. Pas plus aujourd'hui que le premier jour de sa carrière, l'*Educateur* n'a la prétention de se poser en *autorité infaillible, irréfragable.* A. D.

LES JARDINS D'ENFANTS

Le premier jardin d'enfants établi à Lausanne l'a été par les soins de M. Raoux, professeur de philosophie et admirateur de Fröbel. Il était dirigé par une dame genevoise nommée Menn, si je ne me trompe, et dont la douceur égalait l'intelligence et le dévouement. Mais, pour des motifs que j'ignore, cet essai ne se soutint pas. Aujourd'hui, un nouveau *jardin d'enfants* s'est établi sous la direction de Mme Frölich et marche bien d'après le jugement de personnes entendues qui le connaissent. Il compte trente élèves. Ayant demandé des renseignements sur cet établissement en attendant que je puisse aller le voir moi-même, je publie aujourd'hui la réponse qui m'a été faite par une demoiselle attachée à cet établissement.

Les *jardins d'enfants* auraient déjà fait depuis longtemps l'objet de notre sollicitude s'ils ne se trouvaient pas par leur organisation, hors de la portée de toutes les bourses et par conséquent une institution quelque peu *aristocratique*. Cependant, comme il n'est pas impossible de les rendre accessibles à toutes les classes de la société et qu'en eux-mêmes ces établissements méritent l'attention des pédagogues par les procédés ingénieux qui y sont mis en œuvre pour amuser les enfants en les instruisant et pour *forger* leur esprit en le *meublant*, nous consacrerons dorénavant une place à cette institution très répandue en Allemagne, et qui commence à se naturaliser dans une partie de la Suisse française. A la question des jardins d'enfants se rattache celle des écoles enfantines, qui demande à être traitée avec détails pour attirer l'attention publique sur cette institution trop négligée et qui réclame des sacrifices pour devenir populaire, c'est-à-dire gratuite.

A. D.

Montfleuri, le 8 août 1867.

C'est avec bien du plaisir que j'apprends que vous vous intéressez à notre jardin d'enfants, et je m'empresse de vous donner quelques renseignements à ce sujet.

L'établissement qui existe en ce moment à Lausanne a commencé il y a une année seulement. Quoique n'ayant pas encore atteint le degré de perfection auquel il aspire, il a pourtant produit des résultats très satisfaisants. Les enfants y viennent avec grand plaisir et font des progrès rapides. L'école se divise en deux classes. Dans la 1re, où il n'y a que des enfants de 3 à 5 ans, on enseigne principalement le calcul, l'écriture et la lecture. Pour cette dernière et difficile étude, nous avons adopté une méthode simple et qui réussit très bien à faire lire les enfants en peu de temps, sans aucun livre. Nous leur indiquons les lettres sur la planche, en leur faisant prononcer le son de chacune à part, d'abord les consonnes, puis les voyelles, après quoi ils lient les deux et en forment de petits mots. L'écriture et la lecture marchent ensemble, c'est-à-dire quand l'enfant a appris une lettre, il la trace sur son ardoise; ainsi tout l'alphabet, puis les mots d'une syllabe. Le calcul se fait par le moyen de petits bâtons d'un pouce de long; dans la 1re classe on leur en donne 5, avec lesquels ils font tous les exercices d'addition, de soustraction, de division et de multiplication; le nombre 5 n'est abandonné que quand les petits enfants savent à fond les variations de calcul que l'on peut faire sur ce chiffre. Dans la 2me classe le nombre de petits bâtons que chaque enfant a, est de 10 et au de-là; on fait les mêmes exercices mais en les rendant plus difficiles. Lorsque les enfants sont plus avancés, ce calcul de tête se fait sans bâtons; ceux-ci ne servent qu'à rendre la leçon plus attrayante, pour les plus jeunes; car dans tout ce que nous faisons, nous tâchons d'introduire autant que possible un certain charme qui attire les enfants.

Le but de la méthode Fröbel est de développer le sentiment du beau, du vrai et surtout la pensée. Pour cela nous avons de nombreux exercices tels que le pliage, qui, tout en amusant l'enfant, l'obligent à penser et à agir, On pose devant l'enfant une feuille de papier carré avec lequel il fait une forme fondamentale, c'est-à-dire la forme qu'il faut nécessairement avoir pour que l'enfant puisse le développer de plusieurs manières d'après son invention : c'est un moyen d'exercer la dextérité des doigts et son bon goût. On obtient ainsi de petits ouvrages charmants. Le tissage appartient aussi à ce genre d'exercices, ainsi que l'entrelacement des lattes. Dans toutes ses opérations l'enfant doit toujours rendre compte de ce qu'il fait en décrivant la manière dont il doit s'y prendre. C'est ce qu'il fait avant de commencer une opération quelconque. Le piquage s'exécute sur un morceau de papier ligné en petits carrés sur lesquels les enfants piquent par le moyen d'une aiguille de petits dessins de leur invention. Le cube est un objet dont nous nous occupons tout particulièrement. Il intéresse les enfants; on peut leur faire remarquer une quantité de choses importantes tout en leur donnant l'habitude de s'exprimer avec clarté et précision. On commence par leur faire remarquer, d'abord le solide même, puis les différentes parties, comme les faces, les angles linéaires, faciaux et solides et les arêtes. En divisant le cube en plusieurs parties égales, l'enfant apprend ce que c'est que la fraction, etc. Cela devient une leçon de calcul. En général, nous tâchons de combiner les exercices en répétant les mêmes idées dans plusieurs leçons différentes. Ils apprennent par là à retrouver la même pensée sous d'autres formes. Le cube nous sert à faire des constructions, en formes d'objets usuels et autres. Les enfants apprennent la géographie en dessinant des cartes. Ils commencent par la géographie de leur canton, qu'ils doivent connaître parfaitement avant de passer aux autres pays. Nous ne nous servons de livres ni pour cette leçon ni pour l'histoire; nous faisons seulement de petits récits qui intéressent les enfants et qu'ils doivent répéter eux-mêmes dans une leçon suivante. Ils ont des leçons de grammaire d'après la méthode du P. Girard. Voilà à peu près les occupations principales de notre école, où il y a une trentaine d'élèves de 3 à 8 ans. Quand le nombre sera augmenté, d'autres leçons pourront y être introduites, comme le modelage avec la terre glaise, la découpure de papier de couleur en formes géométriques avec lesquels les enfants façonnent des formes de leur invention, les courbes, les ouvrages en pois. Il y a 5 heures d'école par jour, mais entremêléesde jeux gymnastiques, de petites chansons allemandes ou françaises; il y a aussi des exercices callisténiques; les jeux se font autant que possible

en plein air. La musique vocale est enseignée d'après la nouvelle méthode Chevé, qui réussit très bien. Pendant les leçons et les jeux les enfants sont gentils et attentifs ; pour les récompenser de leur bonne conduite, on leur raconte quelquefois de petites histoires amusantes et instructives.

A. T.

QUESTIONS D'HISTOIRE

Locle, le 20 août 1867.

Monsieur le rédacteur,

Parmi les naissances illustres de l'année 1769, le n° 15 de l'*Educateur* me paraît avoir oublié M. Alexandre de Humboldt, du moins si les notes que j'ai prises à la suite d'un cours donné par un de nos professeurs sur cet homme éminent et sur ses travaux sont exactes.

Agréez, etc.

H.-A. Renaud, instituteur.

M. Renaud a raison et nous lui sommes reconnaissants d'avoir signalé cette omission regrettable : le nom de Humboldt se trouvait dans notre liste manuscrite. Il a été omis par mégarde dans la liste imprimée.

Erratum. — Le dernier numéro de l'*Educateur* ayant paru pendant le séjour à Paris du rédacteur en chef et de son co-rédacteur, il s'est glissé quelques fautes dans la réponse du premier à un correspondant fribourgeois et un mot a même été laissé en blanc, ensorte que le sens de la phrase a été rendu par là inintelligible. Nous croyons donc nécessaire de rétablir les phrases en question telles qu'elles avaient été écrites par leur auteur, comme suit :

« En 1857, lorsque parut l'article : *M. Charles jugé par ses œuvres*, je fis une réponse qui fut trouvée trop vive par le rédacteur du *Chroniqueur*, mon cher et *regrettable* ami M. Héliodore Ræmy. Mais, ne voulant rien y changer, je me tus et laissai passer cette imputation fausse et tant d'autres encore du même acabit qui ont couru depuis cette époque et qui courent encore comme le Loup de La Fontaine.

» Il m'eût été facile cependant de réfuter l'assertion en question en produisant non la copie mais une minute même du procès-verbal, que j'ai consignée dans un de mes portefeuilles pour mon instruction, selon une habitude de *scribomanie* que me connaissent ceux qui ont siégé avec moi au Grand Conseil de Fribourg ou dans n'importe quelle commission. Etc. »

A. D.

Avis. — Nos abonnés de la Suisse romande (sauf ceux du canton de Neuchâtel, déjà servis) recevront comme supplément au présent numéro le prospectus de l'intéressant livre que vient de publier M. *Jeanneret*, secrétaire du collége de la Chaux-de-Fonds, sous le titre **Après l'école**, et qui peut être recommandé à tous les amis de la jeunesse. Aussi, en at-

tendant que nous puissions en publier une notice bibliographique, ne pouvons-nous qu'engager en toute sincérité ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore lu ce charmant volume, à se le procurer. Soins typographiques, beau papier, joli format, rien n'a été négligé pour en faire un livre de goût. — *(Voir aux annonces.)*

Aux instituteurs vaudois.

Le nouveau comité cantonal vaudois de la Société des instituteurs de la Suisse romande, réuni à Lausanne le 10 août dernier, s'est constitué comme suit :

MM. Blanchoud, instituteur à Lausanne, président.
» Varidel, » » Vevey, secrétaire-caissier.
» Berney, » » Cuarnens.

Les décisions prises par la dernière assemblée générale cantonale étant de la plus haute importance, la circulaire suivante, destinée à les rappeler, est adressée aux membres de la Société.

Lausanne, le 10 septembre 1867.

Messieurs et chers collègues,

La marche à suivre dans les conférences vaudoises pour l'étude des deux questions choisies par le comité central de notre Société est la suivante :

Les conférences de cercle sont priées d'étudier immédiatement les questions posées, et de rédiger leurs travaux dans la forme qui leur paraîtra la plus convenable. Les conférences de district analyseront et résumeront dans des rapports généraux les travaux de leurs cercles respectifs. Il importe que ces derniers rapports soient remis, avant le 31 décembre prochain, au premier des rapporteurs cantonaux que l'assemblée générale a désigné pour chaque question. Ces rapporteurs sont :

1re *question :* MM. Archinard, directeur du collége cantonal, à Lausanne ; Buvelot, à Vevey, et Collomb, à Aigle.

2me *question :* MM. Jules Perret, à Avenches ; Maillard, à Nyon ; Vannod, à Valleyres-sous-Rances.

Pour se conformer à une autre décision de l'assemblée générale, le comité cantonal a désigné MM. Mayor et Cornu, à Lausanne, et Paschoud, à Morges, pour s'occuper de la réduction du nombre des conférences de cercle et de l'institution d'une conférence cantonale.

D'après une récente circulaire du Département de l'instruction publique et des cultes, les conférences de cercle sont réduites à 8 ; la susdite commission n'aura donc plus, croyons-nous, à s'occuper que du projet d'organisation d'une conférence cantonale, instituée comme complément naturel de celles de cercle et de district.

En terminant, il nous reste à recommander à nos chers collègues de mettre à l'étude, dès qu'ils leur seront parvenus, les chants proposés par le comité directeur pour notre fête de la Suisse romande, qui aura lieu à Lausanne l'année prochaine. Les conférences de cercle et de district fourront d'amples éléments pour l'étude et la répétition de ces morceaux.

Agréez, Messieurs et chers collègues, nos cordiales et fraternelles salutations.

Pour le comité cantonal :
Le président,
J. BLANCHOUD.
Le secrétaire,
VARIDEL.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Vaud. — Le jury d'examen des aspirants au *brevet de capacité pour l'enseignement primaire* a tenu sa seconde session de 1867 la semaine dernière. 19 aspirants se sont présentés, savoir : *a)* deux régents porteurs du brevet provisoire, pour qui expirait le délai pendant lequel ils étaient au bénéfice des examens précédemment admis ; — *b)* 5 régentes et 8 régents aussi porteurs du brevet provisoire, mais pour qui ce délai n'expirait qu'au printemps prochain ; — *c)* enfin quatre nouveaux aspirants, dont un élève de deuxième classe de l'Ecole normale.

Les résultats de ces examens ont été loin d'être brillants ; ainsi : 1° des deux régents pour qui le délai fatal expirait, un seul a pu obtenir son brevet définitif ; l'autre a dû être privé du bénéfice des examens précédemment admis ; — 2° tandis que pour les cinq *régentes* qui ont eu leur brevet provisoire ce printemps, tous les examens complémentaires ont pu être admis, des huit *régents* de cette catégorie, trois seulement ont obtenu le brevet définitif, les cinq autres devront refaire au printemps leurs examens complémentaires, les uns en entier, les autres en partie seulement ; — 3° enfin, sur les quatre nouveaux aspirants, examinés sur toutes les branches, un seul (l'élève de l'école normale) a pu obtenir le brevet provisoire ; les trois autres ont complètement échoué ; sur le total de leurs examens, à peine un tiers ont pu obtenir le minimum exigé.

Les personnes qui ont suivi ces épreuves ont pu constater deux faits peu réjouissants : le premier, c'est que les porteurs du brevet provisoire ne travaillent pas comme ils le devraient pour se fortifier dans les branches sur lesquelles ils sont faibles ; plusieurs d'entr'eux font plutôt preuve de recul que de progrès ; — le second, c'est qu'il se présente à ces examens des sujets tellement peu qualifiés pour l'importante mission d'instituteur et d'éducateur de la jeunesse, qu'on se demande comment ils osent affronter une épreuve sérieuse. Il faut vraiment qu'ils prennent l'examen pour une loterie ou les membres du jury pour des niais.

— Dans la séance du 9 septembre de la *Société vaudoise d'utilité publique*, réunie à Morges en assemblée générale d'été, M. *Maillard*, instituteur au collége-école moyenne de Nyon et l'un des délégués de la Société pédagogique à l'Exposition universelle, a obtenu le prix de 300 fr. destiné au meilleur mémoire sur cette question : *Quels sont les moyens de développer dans notre jeunesse le sentiment du respect, et, d'une manière plus spéciale, le respect des objets extérieurs ?*

Argovie. — Le 2 courant M. Kettiger, directeur démissionnaire du séminaire, présidait le premier synode scolaire qui se soit tenu dans le canton. Il y avait 450 instituteurs, institutrices ou maîtresses d'école présents à l'assemblée. L'objet principal de la séance consistait dans la question relative au meilleur moyen de faire connaître aux élèves ce qui peut les intéresser et les rattacher à leur patrie.

— M. Kettiger a été remplacé comme directeur du séminaire de Wettingen par M. Dula, de Lucerne, qui a accepté sa nomination.

Bale-Ville. — Les écoles publiques et particulières de ce demi-canton ont été fréquentées comme suit pendant l'année 1865-1866 : L'université, par 106 étudiants ; la classe pédagogique, par 51 ; l'école industrielle, par 118 ; le gymnase humanitaire, par 413 ; le gymnase supérieur, par

403; les classes polytechniques, 405; les écoles de filles, 425; celles de garçons, 692; les écoles de filles dans les autres communes, 1193; écoles publiques du district, 382; maison des orphelins, 103. Ecoles privées, 1244. En tout, 5535 écoliers des deux sexes.

Souscription en faveur de M. Corboud, instituteur aveugle.

Montant des listes précédentes . . .	Fr.	637 10
Reçu des instituteurs des Franches-Montagnes par l'intermédiaire de M. Berset	»	10 —
De quelques instituteurs du Locle	»	7 —
De quelques instituteurs du Val-de-Ruz par l'entremise de M. Tripet	»	11 50
Des instituteurs du district de Neuveville, par M. P. Vulliet	»	22 —
De M. Vulliet, directeur, à Lausanne	»	5 —
De la conférence des régents du cercle de Romanel . . .	»	5 —
Total . .	Fr.	697 60

Le Rédacteur en chef, Alex. Daguet.

ANNONCES

En vente à la librairie Tripet-Robert, à la Chaux-de-Fonds :

APRÈS L'ÉCOLE

Par C.-W. Jeanneret, secrétaire du collége de la Chaux-de-Fonds.

Ouvrage couronné par la société pédagogique neuchâteloise et comprenant : 1° des impressions de voyage ; 2° des récits et nouvelles ; 3° des fragments didactiques.

Les amateurs de littérature nationale liront cet ouvrage avec le plus grand intérêt. Il est écrit avec verve et talent et déjà une dizaine de feuilles publiques en ont parlé avec éloge. Il s'adresse à tout le monde, mais surtout à la jeunesse qui se trouve *après l'école*, c'est-à-dire à celle qui a terminé ses classes. L'ouvrage comprend 368 pages; il est imprimé avec soin et sur beau papier. — Envoyer franco une simple formule de souscription à l'éditeur (librairie Tripet-Robert). On recevra l'ouvrage *franco*, contre trois francs de remboursement.

NB. Il sera envoyé une prime aux abonnés de l'*Educateur* qui souscriront au volume **APRÈS L'ÉCOLE.** C'est une brochure 8°, de 84 pages, qui se vend un franc en librairie; elle a pour titre les **Chants du matin** et contient une vingtaine de charmantes poésies écrites par un poète neuchâtelois.

UN JEUNE HOMME désirant apprendre l'allemand trouverait une position avantageuse dans un pensionnat à Heidelberg. Pour les renseignements et conditions, s'adresser, et si possible se présenter personnellement, à M. Charbonnier, chez M. Ducret, capitaine d'artillerie, à Charnex (Montreux).

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR